

Une coopérative agricole pour la professionnalisation des planteurs

► HAÏTI

Cadi, Vialet, Petit-Goâve à Haïti. Projet rural de la coopération franco-haïtienne : projetrural@hotmail.com

► Cadi regroupe une soixantaine de membres. Elle est organisée autour d'un conseil d'administration de sept personnes qui comprend deux sous-comités : le comité de gestion de la boutique et le comité de gestion des affaires agricoles; d'un comité de crédit (trois membres); et d'un conseil de surveillance (trois membres).

HAÏTI PRÉSENTE des paysages variés (sol, relief, climat, etc.). Les paysans exploitent les différents micro-écosystèmes en diversifiant leurs cultures et en adaptant leurs itinéraires techniques aux différentes contraintes. Cependant, le peu de technologie disponible et la forte décapitalisation des producteurs, dans un contexte de forte pression démographique, font que la capacité de la terre à couvrir les besoins des familles a largement été dépassée : la taille des exploitations agricoles est en moyenne de 1,5 ha. Ce manque de moyens, en plus d'une topographie accidentée et de sols fragiles, contribue à favoriser l'érosion en contraignant le producteur à utiliser des pratiques agricoles non durables (déforestation...). La précarité de la situation des familles paysannes est accentuée par l'insuffisance des infrastructures en milieu rural. Haïti est le pays le plus pauvre des Amériques : le PIB par habitant est estimé à 500 \$US, et plus de la moitié des Haïtiens (essentiellement des familles rurales) vit avec moins de 1 \$US par jour. Pour dépasser ces contraintes, des initiatives originales sont prises. C'est le cas de Cadi, une coopérative agricole de Petit-Goâve au sud d'Haïti, qui a ouvert une boutique d'intrants agricoles fournissant des conseils d'utilisation des produits, et a organisé un réseau de multiplicateurs paysans de semences de qualité.

La commune de Petit Goâve compte environ 124 000 habitants et est située dans le département de l'Ouest. Les caractéristiques de la zone reflètent les contraintes relevées au niveau national : des plaines irriguées et des zones de montagnes (mornes), valorisées par des cycles de culture de haricot, principale culture de rente, et des cultures vivrières associées avec du petit et gros élevage.

1. Cadi : Coopérative agricole et de développement industriel.

AU SUD D'HAÏTI, sur la commune de Petit-Goâve, une coopérative agricole créée en 1997, Cadi¹, complète son service de boutique d'intrants de conseils aux agriculteurs. L'objectif : aider les paysans à améliorer leurs rendements en utilisant mieux les produits qui leur sont fournis. Dans un contexte où l'accès aux semences est problématique (les semences de qualité sont rares et chères dans une zone mal desservie), la coopérative a aussi appuyé la mise en place d'un réseau paysan de production de semences en organisant des formations en techniques de multiplication et de conservation des semences.

Cadi : une coopérative agricole pour la professionnalisation des agriculteurs.

Cadi a été créée en 1997 à l'initiative d'un groupe de jeunes intellectuels partant du constat simple que l'agriculture a du mal, aujourd'hui, à faire vivre une famille, ce qui entraîne un exode rural dramatique pour le pays (délinquance, bidonvilisation, etc.). Le faible capital des agriculteurs, l'utilisation de matériel rudimentaire et la faible disponibilité des intrants agricoles expliquent en partie cet état de fait. C'est pourquoi Cadi cherche à répondre directement à ces problèmes tout en permettant aux agriculteurs d'acquérir les connaissances nécessaires à la modernisation de l'agriculture. La coopérative a trouvé, en 2000, un appui financier et technique auprès de la coopération française pour mettre en œuvre son projet de boutique d'intrants agricoles dans un premier temps puis de multiplication de semences en 2003.

Une boutique d'intrants agricoles : associer vente de produits et conseils d'utilisation.

La zone de Petit-Goâve n'était jusque là desservie que par une seule boutique d'intrants, celle d'un importateur haïtien. De plus, les semences, engrais et pesticides n'étaient pas toujours disponibles aux moments voulus, il fallait alors se rendre à la capitale, Port-au-Prince, pour en trouver. Enfin, les agriculteurs ne savent pas toujours utiliser les engrais et pesticides : dose, méthode d'application, adéquation entre produit acheté et problèmes rencontrés. La boutique que Cadi a mise en place permet de répondre à ces contraintes en associant vente de produit et conseils d'utilisation. Les produits fournis par la boutique sont ceux les plus adaptés à la zone et qui permettent d'augmenter les rendements : engrais, lutte contre les insectes, herbicides dont le coût d'utilisation est inférieur à celui de la main d'œuvre agricole dans la zone. Les conseils sont prodigués lors de la vente et portent sur la façon d'utiliser les produits, les recommandations face à cer-

taines maladies ou carences. Lorsqu'un agriculteur est insatisfait d'un produit, les membres de Cadi l'aident à comprendre pourquoi les effets attendus n'ont pas eu lieu et se rendent parfois dans les champs pour mieux comprendre le problème. Dans certains cas, les agronomes et les techniciens de la zone sont associés à la démarche et donnent leurs avis.

Améliorer l'accès à des semences de qualité par la mise en place d'un réseau paysan de production de semences.

Les semences vivrières en Haïti sont soit des semences certifiées chères et d'accès difficile, soit de mauvaise qualité. C'est pourquoi les producteurs utilisent plus souvent des grains triés voire des grains destinés à la consommation et achetés sur le marché. En réalité, la production de semences n'est pas organisée à l'échelle des besoins du pays : les seules organisations qui produisent des semences de qualité (certification) ne les produisent qu'en petite quantité et généralement en fonction de débouchés sûrs et prévus à l'avance. Les autres semences de qualité sont issues de programmes d'urgence de distribution d'intrants ou de dons internationaux. Cadi répond aujourd'hui localement à ces problèmes par la mise en place d'un réseau de multiplication artisanale de semences reposant sur la complémentarité plaine-montagne de Petit-Goâve en terme de saisons de production. Ainsi, 8 agriculteurs installés en montagne ont été sélectionnés pour leur sérieux et la confiance que leur accordaient les membres de la coopérative. Ils ont emblavé en juillet dernier environ un demi hectare de terre chacun en semences de haricots noirs BAT 304 produites par une ONG haïtienne². L'appui de Cadi consiste à organiser des formations en techniques de multiplication et de conservation des

2. L'Organisme pour la réhabilitation de l'environnement (ORE), qui produit des semences de qualité depuis une quinzaine d'années.

semences et à fournir des semences engrais et insecticides à crédit et sans intérêt. Les termes du partenariat sont enregistrés dans des contrats individuels rédigés par Cadi. Les membres de Cadi assurent aussi un suivi des parcelles et conseillent les agriculteurs dans leurs pratiques culturales. La production sera récoltée au mois de septembre. Cadi l'achètera à un prix supérieur à celui du marché et paiera pour moitié le prix du transport des mornes jusqu'au lieu de stockage en plaine, ceci pour inciter les producteurs à vendre la production préférentiellement à la coopérative. Quant aux agriculteurs, la date limite de remboursement de leurs crédits est celle de la vente à la coopérative. Les semences seront ensuite traitées par un insecticide général et stockées pour être revendues en décembre aux producteurs des plaines à un prix calculé par rapport au coût de production des semences. Toute la difficulté consiste alors à convaincre ces producteurs de l'intérêt des semences et de la raison du prix élevé. Pour contrer les habitudes issues des distributions de semences de qualité à prix réduit, voire inférieur à celui du marché de consommation, Cadi devra faire appel à la *tele djol* (bouche à oreille) pour promouvoir les bons résultats de ces semences (bons taux de germination, rendements élevés, etc.) et au proverbe haïtien *santi bon koute chè* (les bonnes choses ont leur prix).

La multiplication de semences de qualité sous forme d'un réseau paysan offre de nombreux avantages :

- des semences de qualité sont localement disponibles ;
- les producteurs peuvent constater l'adaptation des semences à la zone grâce aux champs de multiplication ;
- les techniques de production adaptées sont diffusées par Cadi et les multiplicateurs.

Le coût de production de ces semences est actuellement élevé : Cadi doit encore maîtriser les techniques de production et diminuer les dépenses pour les rendre plus accessibles.

Enfin, des organismes de coopération internationale ainsi que le ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural observent cette expérience pilote de production de semence artisanale et locale qui pourrait, si elle s'avère fructueuse, inspirer d'autres groupements haïtiens. ■



DES RESPONSABLES DE CADI AUTOUR DE SEMENCES DE HARICOTS PRODUITES LORS D'UN TEST : MICKÉLANGE OVIDE (CONSEILLER TECHNIQUE), ABEL JEAN-FRANÇOIS (PRÉSIDENT), WILNOËL FATAL (SECRÉTAIRE), YVON ALIANTUS (OUVRIER AGRICOLE), JOLINE CLEROBRUN (CONSEIL SURVEILLANCE) ET MARIE INÈS MERANVIL (COMITÉ CRÉDIT)

Cadi ne fait plus de micro-crédit

CADI EST APPARUE au moment où l'ensemble des acteurs du développement rural en Haïti s'accordait à penser que les coopératives étaient la solution pour moderniser l'agriculture du pays. De nombreuses coopératives ont ainsi vu le jour dans la fin des années 1990, la plupart s'investissant dans le micro-crédit et l'épargne en milieu rural. Ce mouvement a pris fin dans les années 2001-2002 lorsque, après avoir offert des taux de rémunération de l'épargne de 10 à 12 % par mois, la plupart des coopératives ont fait faillite. Cadi avait limité ses activités d'épargne et de micro-crédit et le taux de rémunération était de 2,5 %. Pourtant les activités de crédit et d'épargne ont dû être stoppées : la population haïtienne entière, devant le scandale des coopératives, a retiré son argent de toutes les coopératives, sans distinction. ■

Le livre équitable

La fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme a initié et appuyé l'alliance des éditeurs indépendants, qui édite la collection Enjeux Planète. Douze éditeurs francophones (dont 7 en Afrique), et déjà la publication d'une petite dizaine d'ouvrages sur les défis de la mondialisation. Enjeux Planète lance le label Livre équitable : Partage des coûts juste et solidaire entre les membres qui permet d'offrir un prix accessible aux consommateurs... le même livre est vendu 15 € en France, 8 € au Maroc, 5 € au Cameroun.

www.alliance-editeurs.org

Chemin d'une expérience d'appui aux initiatives locales

C'est le titre d'un livret présentant l'expérience de développement d'activités génératrices de revenus du Programme Saha de la fondation suisse Intercooperation à Madagascar. Réflexion sur le financement, appui conseil, renforcement des capacités des bénéficiaires, les leçons apprises sont intéressantes. Le livret est conçu pour partager et échanger des idées sur le thème complexe de la génération de revenus en milieu rural.

Programme Saha, BP 4052 Antananarivo 101, Madagascar ou saha@iris.mg

Les agricultrices défendent la biodiversité 1,6 milliards de femmes rurales, principalement agricultrices, les femmes produisent plus de la moitié de l'alimentation, possèdent seulement 2 % des terres, reçoivent seulement 1 % de l'ensemble du crédit agricole. À l'issue du 15 octobre, journée mondiale des femmes rurales, des recommandations ont été formulées par ces femmes qui « jouent un grand rôle dans la connaissance et la préservation de la biodiversité », rôle jugé « indispensable pour assurer la sécurité alimentaire des populations tout en respectant l'équilibre des écosystèmes ». www.rural-womens-day.org/

Quel projet agricole pour le Mali ?

Une vaste concertation nationale sur l'avenir de l'agriculture doit être lancée prochainement par le gouvernement malien sur la base d'un projet de loi d'orientation agricole. Pour participer activement aux débats, l'Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP) organise pour son réseau une série d'ateliers. Ces rencontres sont destinées à affirmer sa vision de l'évolution de l'agriculture et à élaborer des propositions de politiques agricoles basées sur une analyse, par les paysans, de la diversité des problématiques de développement. aopp@cefib.com